



Mai et 12 mai : reconnus internationalement pour la sensibilisation à la sensibilité chimique multiple

Pourquoi le mois de mai ?

Le mois de mai est reconnu internationalement comme le mois de la sensibilisation à la sensibilité chimique multiple, et le 12 mai est reconnu mondialement comme la journée de sensibilisation à la sensibilité chimique multiple. Cette célébration de longue date est spécifique à la SCM et reflète les efforts internationaux visant à améliorer la reconnaissance, les pratiques d'accommodement et l'inclusion des personnes vivant avec cet handicap.

Qu'est-ce que la sensibilité chimique multiple (SCM) ?

La sensibilité chimique multiple (SCM) est un handicap reconnu au Canada qui peut limiter considérablement les activités quotidiennes importantes, notamment la respiration, la mobilité, l'accès au logement, à l'emploi, aux soins de santé, à l'éducation et aux services publics. Les personnes atteintes de SCM subissent des effets néfastes sur leur santé lorsqu'elles sont exposées à des composés organiques volatils (COV) présents dans les parfums, les produits parfumés, les agents nettoyants, les pesticides, les matériaux de construction et d'autres émissions chimiques couramment présentes dans les environnements intérieurs et extérieurs. Les accommodements pour ce handicap sont bien établis et comprennent la mise en œuvre de politiques sans fragrances, l'utilisation de produits aux plus faibles émissions de COV et les moins toxiques pour tous les usages et toutes les fins, ainsi que des approches préventives et non chimiques de la gestion des bâtiments et des terrains qui réduisent le besoin d'interventions chimiques.



Statistique Canada recueille des données nationales sur la SCM depuis 2000. En 20 ans, la prévalence a plus que doublé, touchant désormais **plus de 1,13 million de Canadiens (1 sur 34) diagnostiqués avec la SCM (CCHS, 2020)**, ce qui confirme son importance en matière de santé publique.

Pourquoi la reconnaissance est-elle importante ?

Partout au Canada, des municipalités prennent des mesures concrètes pour inclure la sensibilité chimique multiple (SCM) dans les cadres d'accessibilité et d'inclusion, notamment en mettant en place des environnements sans fragrances ni parfums, aux plus faibles émissions de COV et les moins toxiques. Ces mesures sont essentielles pour garantir l'égalité d'accès aux espaces publics, aux services et aux programmes.

Les environnements sans fragrances ni parfums et à faibles émissions de COV sont largement reconnus comme des mesures d'adaptation essentielles qui favorisent la participation, la dignité et l'égalité des personnes atteintes de SCM.

Le rôle des municipalités

La reconnaissance par les municipalités du **Mois et de la Journée de sensibilisation à la SCM** soutient :

- l'accessibilité et l'inclusion
- l'alignement sur les obligations en matière de droits de la personne
- des environnements publics plus sains
- des politiques éclairées et la sensibilisation du public

SVP, aligner votre municipalité sur la législation en vigueur, les preuves scientifiques et la reconnaissance internationale en reconnaissant le Mois de la sensibilisation à la sensibilité chimique multiple en mai et la Journée de sensibilisation à la sensibilité chimique multiple le 12 mai.

Une initiative conjointe de l'Association pour la santé environnementale du Canada (EHAC-ASEC) et de l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ).